

DOLE LES SPECTACLES DANS UN BÂTIMENT-PAYSAGE

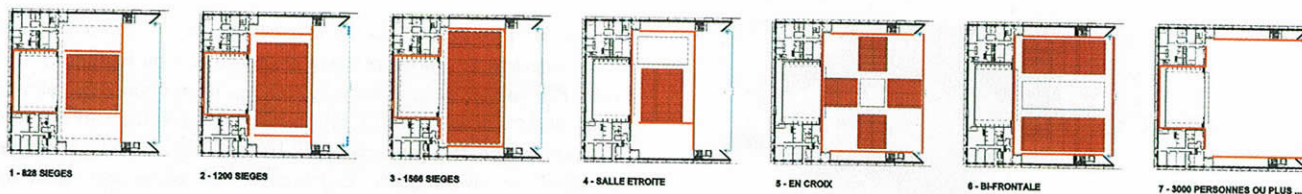
Pour la création de la future salle polyvalente de la ville de Dole, premier bâtiment issu du schéma d'aménagement de la rive gauche du Doubs, c'est l'architecte Brigitte Métra, originaire de Dole et proche collaboratrice de Jean Nouvel, qui a remporté le concours parmi cinq autres équipes*. Publiée cet été dans la presse locale de façon très détaillée, sa proposition s'est révélée stratégiquement très habile. Elle fait de la propriété identitaire et historique de la ville le point d'ancrage de son projet: la minéralité.

Face au cœur historique de la ville, au bord de la rivière, à proximité des vestiges des arches du pont Roman et de l'hôpital du Saint-Esprit, l'édifice jouit d'un environnement exceptionnel. Symbole du développement de la ville de demain, il se devait de s'imposer sans écraser ou nier son contexte. Le « bâtiment-paysage » comme le nomme sa conceptrice, fermé sur ses trois côtés, ouvre et cadre sur la rivière en façade nord au moyen d'une paroi de verre coulissante. Ses trois faces opaques sont recouvertes de roches issues de la région et encastrées dans les voiles de

béton, en écho à la concrétion des murs des maisons du centre ville. Le minéral dans sa brutalité étant ici exploité comme effet d'image. Une grille végétalisée viendra envelopper ces trois parois. La perception de cette deuxième peau variera au fil des saisons, tantôt fleurie, verte, jaune, rouge ou marron... Des fluctuations en rapport avec la variété du programme: le complexe abritera des activités aussi diverses que les sports, expositions, spectacles, salons, congrès, etc. La polyvalence devenant alors une donnée fondatrice du projet qui se veut une grande « boîte à outils » de 47 x 40 m, libérée de points porteurs centraux, pouvant ainsi gérer les changements d'échelle des événements, de la salle intime pour un concert de musique de chambre à la grande halle ouverte sur l'extérieur pouvant accueillir 3000 personnes.

K. D.

*Les résultats du concours ont été rendus le 4 juillet dernier. Classé deuxième, le projet des architectes locaux Barreau-Lonchamp-Chabanne, classé troisième celui du cabinet parisien Durand-Ménard-Thibaut, quatrième celui du parisien Michel Rémon et, enfin, cinquième celui d'Alain Domingo.



Configurations possibles : jauges et géométries variables.